



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 11.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000002787

Canton: GE

Entité de publication:

Python Avocats, Rue Charles-BONNET 2, 1206 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Columbia Sportswear Asia Pacific Sàrl avec Columbia Brands International Sàrl

3. Publication

Organisation transférante:

Columbia Sportswear Asia Pacific Sàrl
CHE-436.627.687
c/o: Geneva Business Center
avenue des Morgines 12
1213 Petit-Lancy

Organisation reprenante:

Columbia Brands International Sàrl
CHE-112.609.119
c/o: Geneva Business Center
avenue des Morgines 12
1213 Petit-Lancy

Publication de la fusion dans la FOSC: 05.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

05.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Columbia Brands International Sàrl
c/o: Geneva Business Center
avenue des Morgines 12
1213 Petit-Lancy